



GROUPE DE TRAVAIL DOCUMENTS D'URBANISME
Réunion N°01

DATE DE REUNION
Lieu de réunion

15/01/2013
GIP ATGeRi

Affaire suivie par :

Loïc WATIER (GIP ATGeRi)
Aurélié PAQUIGNON (Conseil Régional d'Aquitaine)
Patrice DUBOIS (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement d'Aquitaine)

PRESENTS :

ADACL	LIONEL LAFFARGUE	PHILIPPE LARRAZET
	JEAN-ROMAIN LESTANGUET	
AGRN	SEBASTIEN GRANDJEAN	
APLG PYRENEES ATLANTIQUES	FRANÇOIS GAY	
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	EMMANUELLE DUBOIS-CAPITAINE	
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS	JEAN-YVES DUPIERIS	JEAN-PHILIPPE LLORENS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU	ESTELLE GAZEAU	
CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES	XAVIER CAHN	EMMANUEL DAINCIART
	SERGE LARRIEU	
CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE	AMANDINE LAFFERRAIRE	AURELIE PAQUIGNON
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA DORDOGNE	DOMINIQUE LEVÊQUE	CHRISTOPHE PLANTEY
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE	THIERRY BUISSIERE	VINCENT LEGRAIN
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES	DOMINIQUE CHOQUET	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOT-ET-GARONNE	JEROME GEOFFROY	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES PYRENEES ATLANTIQUES	ALAIN MIQUEU	
DREAL AQUITAINE	ERIC BALLAN	AGNES BESSIERES
	PATRICE DUBOIS	
SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES	PASCAL NIVARD	
VAL DE GARONNE AGGLOMERATION	MARIE-CLAIRE FOLLET	
GIP ATGeRi	REMI LAGOIN	MARION LAQUERRE
	PIERRE MACE	ANNE SAGOT-DUVAUROUX
	LOÏC WATIER	

1. Ordre du jour

- Accueil des participants, tour de table
- **Éléments de contexte sur le GT Documents d'urbanisme** mis en place dans le cadre de **PIGMA** (GIP ATGeRi – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine – Conseil Régional d'Aquitaine)
- **Retour sur les bonnes pratiques en matière de documents d'urbanisme numériques** (Direction Départementale des Territoires de la Dordogne – Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes)
- **Discussions, échanges, plan d'actions du groupe de travail**
- Conclusions

2. Introduction

Pierre MACE accueille les participants en rappelant la volonté de se fixer, dans le cadre des Groupes de Travail PIGMA, des **objectifs concrets à courte et moyenne échéance**. **L'objectif premier étant d'être capable d'apporter des réponses aux attentes de la sphère publique.**

Loïc WATIER indique que **ce groupe de travail a été instauré suite à la demande**, d'une part de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes (ADACL) concernant le **bon usage et l'entretien du patrimoine** de documents d'urbanisme numérisés rejoint par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine (DREAL) qui a **achevé fin 2012 un travail important de primo-numérisation** de documents sur le territoire Aquitain.

Une **réunion de préfiguration** regroupant une dizaine d'organismes s'est tenue fin octobre afin de **définir les objectifs et le fonctionnement du Groupe de travail ainsi que l'ordre du jour de la première réunion.**

La **co-animation** du Groupe de Travail Documents d'urbanisme de PIGMA au côté du GIP ATGeRi a été confiée à la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine (DREAL)** ainsi qu'au **Conseil Régional d'Aquitaine.**

Les **Agences d'Urbanisme (AUDAP et A'URBA)** apporteront leur **expertise** en fonction des sujets abordés. Les documents concernant ce groupe de travail (charte, comptes-rendus ...) sont disponibles sur notre site dans la rubrique Pôles métiers > Groupe de travail Documents d'Urbanisme. (<https://www.pigma.org/groupe-de-travail-pigma-urbanisme>)

Pascal NIVARD précise que le **programme PIGMA est un véritable outil d'éclairage de la décision publique**. L'usage du numérique prend de plus en plus d'ampleur. **L'objectif est de parvenir à présenter, au moment de la prise de décision publique, ce qu'est la situation avant et ce que pourrait être la situation après en utilisant des cartes.**

Ces pratiques peuvent notamment être déclinées aux documents d'urbanisme et à leur partage. Cela permet tout d'abord de **donner plus de sens aux décisions des élus ou de l'Etat si ces documents sont mutualisés**. Mais cela permet également de **contribuer à l'ouverture des données, cap qui n'est pas encore franchi par l'ensemble des services**, et ce

tout en mettant en œuvre un accès sécurisé aux données soumises à restriction de diffusion comme cela est le cas avec PIGMA.

3. **Éléments de contexte (GIP ATGeRi – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine – Conseil Régional d'Aquitaine)**

Le groupe de travail PIGMA sur les documents d'urbanisme vise à rassembler les acteurs intéressés par la thématique **au sein d'une même plateforme d'échange et de mutualisation**. Il constitue un espace de **sensibilisation**, de **réflexion**, de **consultation** et de **proposition** afin d'**encourager des évolutions, des changements individuels ou collectifs de comportement des acteurs publics et privés**, de **partager les compétences de chacun** et de **travailler dans un esprit de complémentarité**. Enfin le groupe de travail vise à réduire le nombre de réunions ou de sollicitations portant sur les documents d'urbanisme numérisés en instaurant un lieu d'échange régional unique et partagé.

Les **objectifs** du groupe de travail sont les suivants :

Faciliter et accompagner la diffusion des documents d'urbanisme numérisés à travers le portail régional PIGMA :

- **mettre en place un portail régional** afin de **porter à connaissance les documents d'urbanisme numérisés** existants et à venir pour favoriser l'accès à l'information.
- **échanger sur la portée de ces documents numérisés**

Favoriser leur production et leur mise à jour :

- **échanger et sensibiliser** les organismes compétents **sur les bonnes pratiques afin de permettre l'interopérabilité de ces documents** (homogénéité, standards...)
- **définir et animer une organisation** pour la **production et la mise à jour des documents d'urbanisme numérisés**
- **identifier des problèmes prioritaires de développement local de la numérisation des documents d'urbanisme** et la réponse aux préoccupations et attentes exprimées

Développer leurs usages :

- **échanger sur les possibilités d'analyse et d'utilisation de ces documents numérisés.**

Patrice DUBOIS, qui co-anime le Groupe de Travail avec Agnès BESSIERES côté Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), rappelle la démarche engagée en 2008 par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) et les Directions Départementales de l'Équipement (DDE) à l'époque. Cette démarche visait à **convaincre les collectivités de numériser les documents d'urbanisme selon le standard CNIG de 2008**. Pour créer une dynamique sur cette démarche, un **marché régional de constitution d'un premier patrimoine** a été **lancé par l'Etat** afin de mettre « le pied à

l'étrier» pour tous les acteurs concernés (collectivités, services de l'Etat et bureaux d'études). Ce **travail est allé au delà de ce qui était initialement prévu** et a été également **complété en Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) (DDT(M))** par une **numérisation en régie** ainsi que par des **initiatives d'acteurs locaux** (ADACL, communautés de communes, Réseau Ferré de France). Le **marché est clos aujourd'hui** et c'est un peu **plus d'un millier de communes** qui compose maintenant ce **standard unique régional**. Ce **patrimoine doit être partagé**. La DREAL le met à disposition de PIGMA avec pour objectif de le **rendre accessible aux partenaires publics et aux citoyens**, conformément à la **directive Inspire...** La **question de l'actualisation** de ce patrimoine pour garantir sa pérennité **est essentielle**. Elle doit être **traitée collectivement**, notamment **par les collectivités locales et leurs bureaux d'études**, les **agences départementales**, et les **DDT(M)**, ces dernières n'ayant cependant pas vocation à assurer sur le long terme les mises à jour de ces documents d'urbanisme.

Aurélié PAQUIGNON assure la **co-animation** du Groupe de travail **pour le compte du Conseil Régional d'Aquitaine**. Elle indique que la Région a **accepté la co-animation** de ce groupe de travail même si l'urbanisme n'est pas de sa compétence directe **pour plusieurs raisons** :

- c'est dans le **rôle de la Région de s'inscrire dans l'animation et l'impulsion de démarches collectives et innovantes** qui **mobilisent différents niveaux de collectivités territoriales**,
- la **co-animation** de la Région **aux cotés de la DREAL** est un bon moyen **pour assurer un équilibre entre l'Etat et les collectivités territoriales**,
- cette **participation favorise l'articulation avec les autres démarches** en cours que sont **l'extension de la donnée d'occupation du sol** existant sur le littoral à l'ensemble du territoire Aquitain, **le suivi de l'évolution des territoires Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU)**.

La **région souhaite** que le travail sur la numérisation des PLUS soit **poursuivi par une démarche sur la mise en ligne des SCOT**.

4. Retour sur les bonnes pratiques en matière de documents d'urbanisme numériques (Direction Départementale des Territoires de Dordogne – Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes)

4.1. Eléments de bonnes pratiques (documents disponibles sur <https://www.pigma.org/actualites-groupe-de-travail-pigma-urbanisme>)

Les présentations de la DDT Dordogne et de l'ADACL permettent de faire un **état des lieux des bénéfiques des documents d'urbanisme numériques**, de leurs **caractéristiques** en fonction du **mode de constitution (production native, numérisation des plans papier...)** ainsi que de **l'avancement de la dématérialisation dans ces deux départements**.

Ces présentations mettent en lumière **l'intérêt** des Documents d'Urbanisme Numériques dans **l'ouverture de l'information aux acteurs des territoires et aux citoyens** (via internet par exemple). Les **documents d'urbanisme numériques facilitent la connaissance des territoires ainsi que l'instruction des dossiers en matière d'ADS (Application du Droit des Sols)**. Enfin, outre **l'amélioration des services**, la dématérialisation des documents d'urbanisme est **synonyme de meilleure qualité des documents, limitant ainsi les contentieux**.

Au niveau de la **mise en œuvre pratique**, les **éléments de bonnes pratiques** suivants ressortent des présentations et débats :

- La **production native** (c'est à dire au format SIG dès l'élaboration du document d'urbanisme) **doit être favorisée (le document numérique sert à l'impression du document papier opposable et lui est donc strictement identique)**.
- La dématérialisation doit suivre les **recommandations du cahier des charges CNIG / CERTU (norme COVADIS)** : standard commun régional/national. Ce cahier des charges devant être annexé dans le marché comme garantie.
- Il faut **lier les aspects « Géomatique » et « Urbanisme » dès la passation du marché et sensibiliser/suivre les collectivités et bureaux d'étude lors de l'élaboration des documents** (contrôle qualité, mise à jour, suivi de l'évolution du document...).
- Un **outil de suivi de l'avancement des procédures** (élaboration, modification ou révision), **des productions et des mises à jour** facilite la connaissance du cycle de vie du document mais le circuit d'information actuel est complexe et peu fiable.

La mise en œuvre de cette dématérialisation nécessite donc un **accompagnement et une promotion de ces standards importants à destination des collectivités territoriales et bureaux d'étude**.

En Lot-et-Garonne quelques grandes collectivités se sont saisies de cette numérisation sur standard COVADIS. Sur les autres territoires le Centre de Gestion 47 est un relais sur les **thèmes des documents d'urbanisme, des servitudes d'utilité publique, des réseaux...** . L'utilité en matière d'ADS et les inquiétudes sur la mise à jour sont aussi partagées ainsi que le besoin de promouvoir ces productions.

Sur le département des Pyrénées Atlantiques il n'y a **pas eu de production en régie mais ils ont bénéficié du marché régional porté par la DREAL**. Les agglomérations ont produit suivant leur propre standard. Il existe sur ce département un observatoire du foncier et de **l'habitat partenarial entre l'Etat, le Conseil Général et les Agglomérations (Pau, Bayonne)** qui traite de ces questions. Une réflexion est en cours actuellement sur la création d'une couche départementale des zonages pour répondre à des besoins d'étude. Le besoin d'évoluer vers le standard COVADIS est aussi évoqué.

En Gironde, pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, les **collectivités ont pour habitude de se rapprocher de la DDTM en amont et de se faire accompagner par le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), le Conseil Général ou l'Association des Maires...** Au delà de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des

documents, l'Association des Maires accompagne également les communes sur les questions juridiques en lien avec le droit de l'urbanisme.

Une bonne partie de la numérisation est faite, même s'il reste encore des communes qui doivent être traitées. Les modifications doivent également faire l'objet d'un suivi. Pour cela, ainsi que pour diffuser des bonnes pratiques (format, méthode, plateforme), une animation s'appuyant sur l'Association des Maires est envisageable.

5. Discussions, échanges et plans d'action du Groupe de travail

Parmi les questions soulevées la **question de l'organisation et des moyens à mettre en place pour pérenniser ce patrimoine est récurrente**. En particulier **quelle organisation et quelles actions mener pour sensibiliser/impliquer les acteurs institutionnels et les bureaux d'étude dans le cycle de vie de ces documents numériques ?**

Se pose aussi la **question de la complétude du territoire (quels moyens?) et de l'articulation avec les autres démarches individuelles** (par exemple démarches des grandes agglomérations).

5.1. Relevé de décisions

- ➔ Le groupe de travail PIGMA reconnaît la pertinence de la mise à disposition des documents d'urbanisme sur la plate-forme PIGMA.
- ➔ Le groupe de travail PIGMA s'accorde sur un consensus technique en matière de dématérialisation des documents d'urbanisme: le cahier des charges national (CNIG/CERTU) répond à la grande majorité des besoins des documents d'urbanisme Aquitain
- ➔ Au sujet de la portée des documents numériques la communauté PIGMA considère que le document d'urbanisme produit nativement au format SIG est un document de qualité qui diminue le risque de contentieux.
- ➔ Besoin de mettre en place un outil de suivi du cycle de vie des documents numériques à partager entre les acteurs. Evite les confusions et permet de s'assurer de travailler avec le dernier document produit.
- ➔ Le Groupe de travail s'accorde sur la mise en œuvre d'actions de persuasion à destination des maîtres d'ouvrage et des bureaux d'étude. Dans un premier temps une réunion à destination des bureaux d'étude va être organisée au sein du Groupe de travail.
- ➔ Concernant le double objectif de complétude des dématérialisations et de mise à jour des documents existants, les acteurs départementaux élaborent d'ici la prochaine réunion différents scénarios qu'il serait possible de mettre en place au sein de chaque département

5.2. Prochaine réunion

La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu fin avril – début mai.